

Fiche Technique numéro : 49

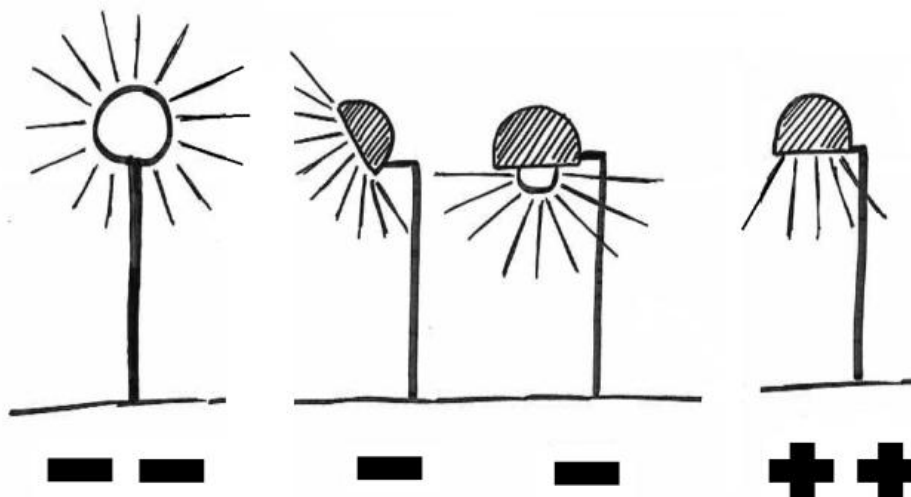
Liens avec les fiches 1, 4 à 7, 50



L'ÉCLAIRAGE DES ZONES URBAINES ET RURALES

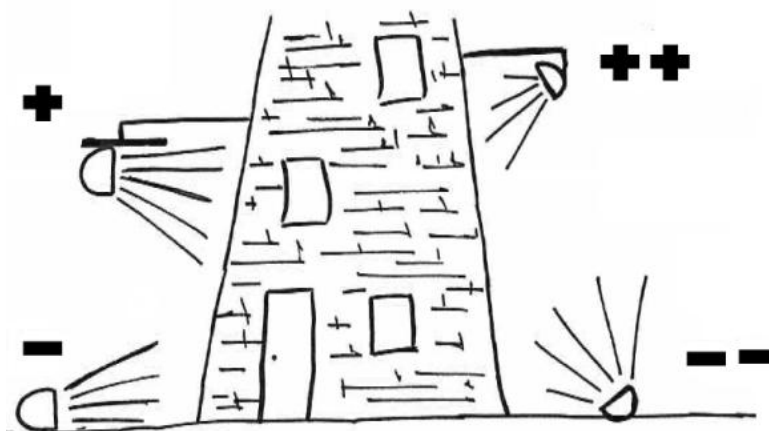
La lutte contre la pollution lumineuse fait partie de la « trame noire » (corridor sur lequel l'éclairage est adapté et permet la migration des espèces nocturnes), et participe également activement à la reconquête paysagère par la biodiversité. En effet, de nombreux animaux nocturnes et notamment migrateurs (oiseaux, hétérocères ou papillons de nuit, chauve-souris...), voient leurs modes de vie, leur écologie et leurs routes migratoires modifiés par les éclairages mal dirigés et intempestifs. Avant d'installer de l'éclairage, une question s'impose : l'éclairage est-il nécessaire. Comme souvent, le dialogue et le bon sens prévalent ici également... Si la décision de l'éclairage fait l'unanimité, les nuisances environnementales peuvent être diminuées par le type de lampadaire ou de spots (voir ci-dessous), le type d'ampoules utilisées permettant une consommation énergétique réduite ou encore la durée et horaires d'éclairage.

L'éclairage par lampadaire



Eclairage public : diminuer au maximum les éclairages vers le ciel et ne pas hésiter à hésiter à installer des caches permettant de diriger la lumière vers les seules zones à éclairer

L'éclairage des monuments



Concernant les monuments, un éclairage du haut vers le bas est conseillé